

quoiqu'énormes, pour la soutenir avec éclat. Les ressources de l'Etat ne sont rien moins qu'épuisées, comme les Anglois s'efforcent de le persuader à toute l'Europe. Elles se multiplient au contraire, & augmentent même par la confiance que donne l'exacritude avec laquelle on remplit tous les engagements contractés jusqu'à ce jour. Plusieurs Banquiers & Négocians, zélés pour le bien de l'Etat, ont offert leur crédit avec tout l'empressement imaginable. Le Contrôleur Général a pris des mesures propres à assurer, pendant le cours de cette année, le paiement de la subsistance des troupes & des dépenses extraordinaires de la guerre. Mr. de Montmartel a présenté à ce Ministre une Compagnie dans laquelle sont entrés Mr. d'Harvelay, Garde du Trésor Royal & autres. Cette Société se charge aussi d'assurer de mois en mois une partie des fraix de la Marine, à commencer du premier de Janvier de cette année. Enfin ces deux services, ainsi que le paiement des subsides, se trouvent réglés, sans aucune augmentation de charges sur les peuples, & sans avoir recours à des taxes & à des impositions onéreuses aux sujets du Roi.

On voit d'ailleurs avec la dernière satisfaction les sages mesures que Mr. de Berryer, nouveau Ministre de la Marine, prend pour rétablir cette partie des forces du Royaume. Outre les sommes qu'il a déjà fait tenir aux Départemens de *Brest* & de *Toulon*, il doit encore envoyer au dernier, dans le courant du présent mois de Février, deux millions cinq cens mille livres. Ce Ministre veut liquider absolument toutes les dettes de la Marine. Il règne entre lui & le Contrôleur Général des

Finances